

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 mars 2013

REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 767)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 447

présenté par
M. Hetzel

ARTICLE 37

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« du baccalauréat »

les mots :

« des baccalauréats ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit bien de trois formes de baccalauréats alors pourquoi ne pas l'écrire au pluriel ?